



TAXE D'APPRENTISSAGE 2020



**INVESTISSEZ
AUJOURD'HUI...
POUR VOS ÉQUIPES
DE DEMAIN**



Pourquoi choisir L'INSPÉ Clermont Auvergne ?

Depuis la loi *pour une école de la confiance* promulguée le 26 juillet 2019, les écoles supérieures du professorat et de l'éducation - Espé (ex IUFM), sont devenues des Instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation - INSPÉ.

L'INSPÉ Clermont Auvergne est une composante de l'Université Clermont Auvergne.

Il forme vos collaborateurs dans les domaines de la formation, de l'enseignement et de l'éducation : **formateur en entreprise, ingénieur pédagogique multimédia, cadre en prévention et promotion de la santé...**

Nous accueillons une grande diversité d'étudiants et de stagiaires de la formation continue au sein de nos formations. Afin de répondre au mieux aux **exigences des professionnels en activité**, ces dernières sont dispensées sous forme hybride (= formation en présence et à distance) et sont ouvertes à l'alternance (apprentissage ou contrat de professionnalisation).

L'Inspé est présent sur 4 sites (Aurillac, Chamalières, Moulins, Le Puy en Velay).

Les chiffres clés de l'Inspé

1 567 étudiants dont **210** en formation continue

1 licence professionnelle

3 masters professionnels

2 diplômes d'université

380 intervenants associés aux enseignements

1 laboratoire de recherche

de nombreux partenariats universitaires nationaux et internationaux

En 2019, soutenez activement **la stratégie d'innovation pédagogique de l'Inspé** et participez à la formation de vos futurs salariés ou des enseignants de vos enfants en nous versant votre taxe d'apprentissage.

C'est vous qui choisissez !

La taxe d'apprentissage est le seul impôt dont vous pouvez, pour une partie, choisir le bénéficiaire.

Cette contribution obligatoire permet de faire participer les entreprises du secteur privé au financement des formations professionnelles.

Avec votre soutien en 2019, nous allons :

- Poursuivre la modernisation des équipements pédagogiques et technologiques (studio d'enregistrement de vidéos, casques de réalité virtuelle, licences de logiciels...);
- Favoriser l'innovation pédagogique (serious games, simulation, plateformes collaboratives...);
- Soutenir la politique de stages et d'aide à l'insertion professionnelle;
- Mobiliser des conférenciers et des intervenants professionnels;
- Favoriser l'apprentissage des langues et la mobilité internationale.



Des diplômes professionnalisants !

Vous avez besoin de vous former ou de former vos collaborateurs, l'Inspé peut vous aider.

Dans le domaine de la formation

Master sciences de l'éducation :

- parcours formation de formateurs : devenir formateur
- parcours ingénierie pédagogique et numérique : devenir formateur numérique
- parcours scolarisation et besoins éducatifs particuliers : devenir cadre dans une structure travaillant avec des enfants en situation de handicap

Vous avez besoin de former de nombreux collaborateurs, la formation numérique à distance répond aux besoins de notre territoire. **Avec l'Inspé formez vos collaborateurs à ces métiers émergents de formateurs e-learning.**

Dans le domaine de la prévention à la santé

- Licence professionnelle gestion et accompagnement de projets pédagogiques, parcours métiers de la santé prévention et éducation à la santé : devenir chargé de projet en éducation à la santé
- Master santé publique, parcours éducation à la santé des enfants, adolescents et jeunes adultes : devenir cadre en prévention et promotion de la santé

La formation à la prévention et promotion de la santé contribue à la réduction des inégalités sociales et des dépenses de santé. C'est un enjeu majeur dans l'éducation des enfants.

La Formation Continue adaptée au contexte professionnel

Dans le monde professionnel, un individu peut se former tout au long de la vie : c'est "la formation continue" aussi appelée "formation tout au long de la vie".

Une personne est en "formation continue" lorsqu'elle est dans la vie active depuis plus d'un an et a le statut de salarié ou de demandeur d'emploi.

L'État investit chaque année dans la formation continue au travers de dispositifs de financements, dans le but de permettre un accès à la formation à tous les types de profils du monde professionnel.

Nos formations entrent dans le cadre de différents dispositifs de financements : plan de formation, Congé de Formation Professionnel (CFP), Validation des Acquis par l'Expérience (VAE), Compte Personnel de Formation (CPF), etc.

Elles sont proposées en format hybride (présence + distance) afin de permettre de continuer une activité professionnelle en parallèle.

À l'Inspé un service est dédié à ces reconversions et prend en charge les personnes en les accompagnant dans leurs recherches et leurs montages de dossier.

Tous nos diplômes sont accessibles en formation continue.

Consultez toute notre offre de formation sur le site espe.uca.fr.

La taxe d'apprentissage...

C'est vous qui choisissez le bénéficiaire !



Lors de votre déclaration auprès de votre OPCO, donnez précisément vos instructions d'affectation.

Il vous suffit d'indiquer :

- l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation comme destinataire de votre versement.
- Notre adresse exacte :
INSPÉ Clermont Auvergne
36 avenue Jean Jaurès
63407 Chamalières
- Le code UAI de notre établissement :
0031032F pour le site de Moulins
0150737U pour le site d'Aurillac
0430939M pour le site du Puy en Velay
0632024H pour le site de Chamalières
- Le montant que vous souhaitez verser.

L'Inspé est habilité à percevoir votre taxe hors quota pour la catégorie B.



Pensez à compléter le formulaire en ligne d'intention de versement.

Nous pourrions ainsi identifier la provenance des dons.

inspe.uca.fr / rubrique Inspé / taxe d'apprentissage

BESOIN D'UN ACCOMPAGNEMENT ?

Notre service financier se tient à votre disposition pour vous accompagner dans cette démarche.

Mme Isabelle Lajoinie

tel : 04 73 31 72 95

isabelle.lajoinie@uca.fr

**INSTITUT NATIONAL SUPÉRIEUR
DU PROFESSORAT ET DE L'ÉDUCATION**

Université Clermont Auvergne

36, avenue Jean Jaurès

63407 Chamalières

<http://inspe.uca.fr>



INSPE Clermont Auvergne



@INSPE_Auvergne